

» Pologne : Que les préventions du contraire
» sont pleinement démenties par la propre ex-
» périence de la Nation Polonoise, & par les
» engagements de paix & d'amitié pris en der-
» nier lieu entre Sa Maj. Prussienne, & Sa Maj.
» le Roi de Pologne: Qu'il est donc surpre-
» nant qu'il puisse se trouver encore des per-
» sonnes assez abandonnées à leurs faux préju-
» gés, pour se flatter un moment que leurs
» suggestions puissent opérer quelque effet sur
» l'esprit de la plus saine partie de la Nation:
» Que quoique la pureté des sentimens de S. M.
» Prussienne doive la dispenser d'entrer à cet
» égard dans un plus grand détail, elle veut
» bien cependant exposer ici de nouveau la
» droiture & la sincérité de ses intentions, en
» déclarant une fois par toutes à la Nation Po-
» lonoise, que le maintien de sa gloire & de sa
» prospérité ne lui tient pas moins à cœur, que
» la conservation de son amitié & l'entretien
» du bon voisinage de part & d'autre: Que c'est
» le principe sur lequel elle mesurera toutes ses
» démarches envers la République de Pologne:
» & qu'étant aussi éloignée qu'elle l'est de con-
» cevoir ou de se prêter à quoi que ce puisse
» être au préjudice de cette Nation, elle s'at-
» tend à un juste retour de la part de la Répu-
» blique; & qu'en conformité de cette disposi-
» tion, tous ceux qui ont à cœur le véritable
» intérêt de leur Patrie, n'auront qu'un souve-
» rain mépris pour la malignité des insinua-
» tions par lesquelles on tâche vainement de
» les surprendre & de les abuser &c. »

Cette déclaration publiée en Latin dans le
Royaume de Pologne, y a produit à la Diette
un très bon effet : & le Roi a témoigné être
satisfait